

Convocation du 4 novembre 2013

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2013

Le quatorze novembre deux mil treize, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BIVILLE, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean ARLIX, Maire.

PRÉSENTS : Jean ARLIX, Bernard BLANCO, Philippe MERCIER, Monique DORANGE, Denis BIENVENU, Frédéric DEVAUX, Serge DEGOUEY, Valérie BIGOT, Bernard PAYSANT Nadine VIGOR et Gérard SANSON.

ABSENTS : Marie-Christine GUITTET, Cécile LECESNE, Mathias LEGUERRIER et Stéphane MASSON (excusés)

Secrétaire de séance : Valérie BIGOT

Délibération n° 2013 – 089 – budget annexe des gîtes les Gravelots : budget 2013

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe des gîtes les Gravelots par chapitre en

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011	Charges à caractère général	22 000.00 €
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000.00 €
TOTAL		23 000.00 €

Recettes

Chapitre 74	Subventions d'exploitation	23 000.00 €
TOTAL		23 000.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe des gîtes les Gravelots par chapitre en

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre 21	Immobilisations corporelles	7 000.00 €
TOTAL		7 000.00 €

Recettes

Chapitre 13	Subventions d'investissement	7 000.00 €
TOTAL		7 000.00 €

Délibération n° 2013 – 090 – Virement de crédits budget annexe gîtes les Gravelots

Afin d'abonder le budget annexe des gîtes les Gravelots, le conseil municipal, à l'unanimité, vote les virements de crédits suivants sur le budget communal 2013 :

Dépenses

61522	Entretien bâtiments	- 30 000 €
023	Virement à la section d'investissement	7 000 €
657364	Subvention de fonctionnement	23 000 €
2041641	Subvention d'équipement	7 000 €

Recettes

021	Virement de la section de fonctionnement	7 000 €
-----	--	---------

Délibération n° 2013 – 091 – Fourniture et pose d'une rehausse sur le columbarium

Le Maire informe que 5 cases sur 8 sont occupées au columbarium et qu'il convient d'anticiper futures demandes et de faire poser une rehausse de 4 cases identiques à celles existantes. Trois devis ont été demandés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide

- de retenir la proposition la moins disante émanant de la Marbrerie Anger – 143 rue Maréchal Leclerc 50100 CHERBOURG-OCTEVILLE – au coût de 1 950 € HT – 2 332.20 € TTC
- de voter un virement de crédit comme suit :

Dépenses

61522	Entretien bâtiments	- 2 400 €
023	Virement à la section d'investissement	2 400 €
21316	Equipement de cimetièrre	2 400 €

Recettes

021	Virement de la section de fonctionnement	2 400 €
------------	---	----------------

Délibération n° 2013 – 092 – Acquisition d'un groupe électrogène

Le Maire présente deux devis pour l'acquisition d'un groupe électrogène.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- de retenir la proposition émanant de Lecoufle –ZA le Lucas 50120 EQUEURDREVILLE pour un coût de 1 148.80 € - 1 367.98 € TTC
- de voter un virement de crédit comme suit :

Dépenses

61522	Entretien bâtiments	- 1 400 €
023	Virement à la section d'investissement	1 400 €
2188	Autre matériel	1 400 €

Recettes

021	Virement de la section de fonctionnement	1 400 €
------------	---	----------------

Délibération n° 2013 – 093 - Demande de participation classe découverte RPI Biville-Vauville

Le Maire donne lecture du courrier de la directrice du RPI Biville-Vauville demandant une participation financière de 1 755 € (65 € X 27 élèves de CE et CM) pour une classe de découverte du 24 au 28 mars 2014 à Liré dans le Maine et Loire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour voter une subvention de 1 755 € à la coopérative scolaire du RPI Biville-Vauville. La dépense sera imputée à l'article 6574.

Délibération n° 2013 – 094 – Téléthon 2013

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 180 € au Téléthon 2013. La dépense sera imputée à l'article 6574.

Délibération n° 2013 – 095 – Demande de concession dans le cimetière

Le Maire informe que Madame Adilia BERRELHA demande une concession de 50 ans dans le cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une concession dans le cimetière d'une durée de 50 ans à madame Adilia BERRELHA au prix de 200 € qui sera versé au budget communal.

Délibération n° 2013 – 096 – Déclaration d'intention d'aliéner la parcelle A 218

Le Maire informe d'une déclaration d'intention d'aliéner la parcelle A 218 située Chemin de la Banque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ladite parcelle.

Délibération n° 2013 – 097 – Offre de participation financière des communes du canton au fonctionnement de l'EAJE la Murette (crèche de Beaumont Hague)

Le Maire donne lecture du courrier de monsieur le Maire de Beaumont Hague concernant une offre de participation financière des communes du canton au fonctionnement de l'eaJE « la Murette ».

Le conseil municipal souhaiterait avoir plus de précisions quant aux inscriptions à la crèche avant de se prononcer.

Délibération n° 2013 – 098 – Présentation du document « accompagnement dans la réflexion sur l'avenir de l'intercommunalité »

Le Maire présente le document « accompagnement dans la réflexion sur l'avenir de l'intercommunalité », étude commandée par le Communauté de Communes de la Hague au cabinet Sémaphores.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération n° 2013 – 099 – Cérémonie des vœux 2014

Le Maire propose d'organiser comme chaque année la cérémonie des vœux à la population le vendredi 10 janvier 2014 à 20 H 30 à la salle communale.

Le conseil municipal donne son accord pour régler les frais inhérents à cette cérémonie.

Délibération n° 2013 – 100 – Demande de concession dans le cimetière

Le maire informe que Madame Jacqueline LECROERE demande une concession de 30 ans dans le cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une concession dans le cimetière d'une durée de 30 ans à madame Jacqueline LECROERE au prix de 150 € qui sera versé au budget communal.

Délibération n° 2013 – 101 – Demande de travaux d'insonorisation du restaurant scolaire et salle du temps du midi

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité demande à la Communauté de Communes de la Hague des travaux d'insonorisation du restaurant scolaire et de la salle du temps de midi afin de réduire l'ambiance sonore que subissent les enfants lors des repas et de leurs activités sur le temps du midi.

Délibération n° 2013 – 102 – Signalisation chicane de ralentissement rue de l’Eglise

Le Maire informe que la communauté de Communes de la Hague va implanter une chicane de ralentissement rue de l’Eglise, la signalisation verticale et horizontale est à la charge de la commune. Le Maire présente un devis émanant de Manche Echafaudage Signalisation Rue Vauban 50120 EQUEURDREVILLE pour un montant de 750 € HT – 897 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité donne son accord sur le devis présenté. La dépense sera imputée à l’article 61523.

Informations diverses

Le Maire présente le courrier d’accompagnement à la délibération de motion pour la réception de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) qui a été envoyé à Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Ministre de l’Intérieur, Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministre de l’Economie, des Finances chargé du budget, Madame la Ministre Déléguées auprès du Ministre du redressement productif chargée des petites et moyennes entreprises, de l’innovation et de l’économie numérique, Mesdames et messieurs les Députés de la Manche, Messieurs les Sénateurs de la Manche, Monsieur le Président Conseil Général de la Manche, Monsieur le Président Syndicat mixte Manche Numérique, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Hague et Monsieur le Conseiller Général du canton de Beaumont-Hague.

A ce jour, Monsieur le Ministre Bernard CAZENEUVE nous a répondu en appuyant notre demande auprès de Madame Fleur PELLERIN, Ministre déléguée chargées des PME, de l’innovation et de l’Economie Numérique.

Concours des villes et villages fleuris de Basse Normandie : la commune a obtenu une deuxième fleur en 2013.

Trouver un nom au 11^{ème} gîte : le conseil municipal choisit le nom « véronique épi » une plaque sera faite.

Compte rendu de la réunion du 2 juillet 2013 présentant le projet concernant la réhabilitation de la station d’épuration. Le Maire donne lecture dudit compte rendu précisant qu’une demande de dérogation d’urbanisme va être demandée au Ministre de l’Ecologie.

Commune de Biville (Manche)
Réunion du conseil municipal du 14 novembre 2013
